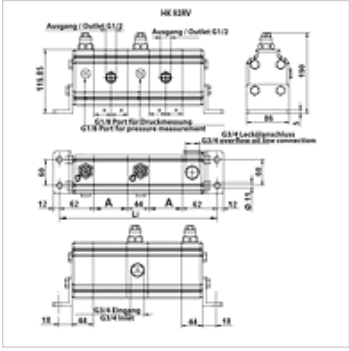
HK 92RV 02 BG2

Diviseur de débit à engrenage, taille 2 92RV, double

Caractéristiques

Fabrication	Avec un clapet de compensation de phases et un clapet anticavitation par section Évacuation externe d'huile de fuite Adjustment range DBV: 70-210 bar
Rotational speed range	1200 - 2500 tr/min
Pressure difference	max. 30 bar (entre les sections)
Vitesse de rotation recommandée	1800 - 2000 tr/min





Remarque

Avant de mettre l'installation en service, il convient de procéder à une première marche à blanc des diviseurs de débit à engrenage.

Description

Ces diviseurs de débit servent à l'alimentation de deux circuits hydrauliques indépendants avec une seule pompe
Défaut de division env. 3 %
Possibilité de régler une pression différente pour chaque section
Vannes réglables de 70 à 210 bars, autres plages de réglage sur demande
Possibilité de transformation pour évacuation interne de l'huile de fuite - à cet effet, obturer le raccord en T à l'aide d'un bouchon borgne G1/2" (il est recommandé de nous consulter avant toute transformation !)
Après la transformation pour évacuation interne de l'huile de fuite, les clapets anticavitation sont hors service
Conception de diviseur de débit à engrenage : qi = Q/z * 1000/n
qi = débit/section [cm3] ; Q = débit volumétrique d'entrée [l/min] ; z = nombre de sections ; n = vitesse de rotation [tr/min]

Article

Désignation	Volume d'entrée par section (cc)	p1 max. (bar)	p2 max. (bar)	Débit par élément min. (L/min)	Débit par élément max. (L/min)	Débit par élément (L/min)	A (mm)	Li (mm)	Poids (kg)
HK 92RV 02 B 41	4,00	210	260	4,80	10,00	7,60	47	262	5,8
HK 92RV 02 B 43	6,00	210	260	7,20	15,00	10,80	50	268	6,1
HK 92RV 02 B 45	9,00	210	260	10,80	22,50	15,10	54	276	6,6
HK 92RV 02 B 47	11,00	210	260	13,20	27,50	19,40	58	284	7,0
HK 92RV 02 B 49	14,00	200	230	16,80	35,00	25,90	64	296	7,4

p1 : pression de service max. – p2 : pression de pointe max.

En dépit du soin apporté aux vérifications, nous ne pouvons garantir une absence totale d'erreur et ne saurions être tenus responsables des indications contenues.